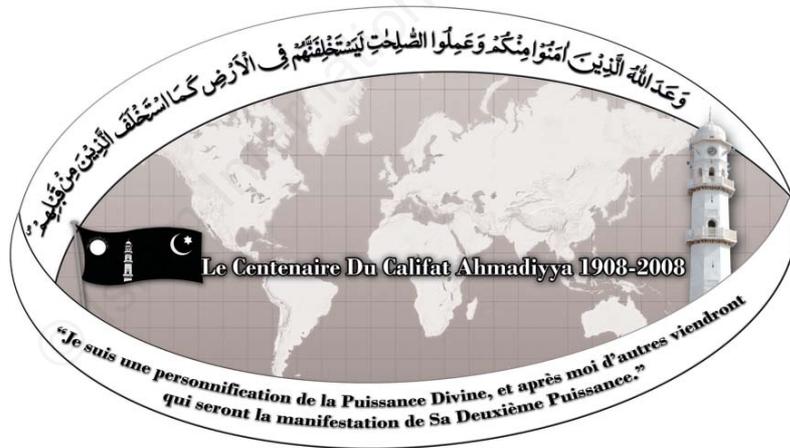


Quelques Traits Distinctifs De L'Islam

Ḥaḍrat Mirzā Ṭāhir Aḥmad^{1^{ra}}



Quelques traits distinctifs de l'Islam

Par Ḥaḍrat Mirzā Ṭāhir Aḥmad^{rta}

Première édition anglaise, 1985

Édition française, 1991, sous le titre : Quelques traits caractéristiques de l'Islam

Présente édition (version revue et corrigée, incluant textes arabes, notes de l'éditeur et index), Royaume-Uni, 2008

© Islam International Publications Ltd.

Publié par :

Islam International Publications Ltd.
Islamabad, Sheephatch Lane
Tilford, Surrey GU10 2AQ
Royaume-Uni

Imprimé par:

Raqeem Press
Islamabad
Tilford – Surrey
GU10 2AQ
Royaume-Uni

Couverture : Shuaib Chaudhary

ISBN : 1 85372405 X

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	i
Système de translittération des mots arabes	iii
Note de l'éditeur	v
Aucun monopole de la vérité	1
Une religion universelle	4
La réalité des différences et contradictions entre les religions	6
Une religion éternelle	8
La protection du Coran	9
Une religion complète	11
Zakāt contre intérêt	13
Quel système politique à adopter ?	14
Le concept islamique de la justice	19
D'autres traits distinctifs	25
Une religion de paix	30
La Communauté Ahmadiyya	31
Index	35

ABRÉVIATIONS

Les abréviations suivantes ont été utilisées. Les lecteurs sont fortement encouragés à les lire dans leur intégralité.

saw *ṣal-lallāhu ‘alaihi wa sallam*, signifiant ‘que la paix et les bénédictions d’Allah soient sur lui’, est écrit après le nom du Saint Prophète Muḥammad^{saw}.

as *‘alaihis/‘alaihimus salām*, qui signifie ‘que la paix soit sur lui/eux’, est écrit après le nom des Prophètes autres que le Saint Prophète Muḥammad^{saw}.

ra *raḍi-Allāhu ‘anhu/ ‘anhā/ ‘anhum*, qui signifie ‘qu’Allah soit content de lui/d’elle/d’eux’, est écrit après les noms des Compagnons du Saint Prophète Muḥammad^{saw} ou du Messie Promis^{as}.

rta *rahmatullāhi ‘alaih*, qui signifie ‘qu’Allah lui accorde Sa miséricorde’, est écrit après les noms des musulmans pieux décédés qui ne sont pas des Compagnons du Messie Promis^{as}.

SYSTÈME DE TRANSLITTÉRATION DES MOTS ARABES

Nous avons eu recours à un système de translittération suivant de près celui de la Royal Asiatic Society.

ء	'	attaque vocalique forte
ب	b	
ت	t	
ث	th	se prononce comme le <i>th</i> anglais dans <i>thing</i>
ج	j	se prononce comme le <i>j</i> anglais dans <i>jump</i>
ح	ḥ	spirante laryngale sourde, plus forte que le <i>h</i>
خ	kh	se prononce comme le <i>ch</i> allemand dans <i>achtung</i>
د	d	
ذ	<u>dh</u>	se prononce comme le <i>th</i> anglais dans <i>that</i>
ر	r	se rapproche du <i>r</i> espagnol
ز	z	
س	s	
ش	sh	se prononce comme <i>ch</i> dans <i>chapeau</i>
ص	ṣ	s emphatique
ض	ḍ	d emphatique
ط	ṭ	t emphatique

ظ	z	<u>dh</u> emphatique (pour <u>dh</u> , voir page précédente)
ع	‘	laryngale spirante ne correspondant à aucun son du français
غ	gh	se rapproche du <i>r</i> parisien
ف	f	
ق	q	se prononce comme un <i>k</i> guttural du fond de la gorge
ك	k	
ل	l	
م	m	
ن	n	
ه	h	<i>h</i> légèrement aspiré comme dans le mot <i>hope</i> en anglais
و	w	se prononce comme le <i>w</i> anglais dans <i>when</i>
ي	y	se prononce comme le <i>y</i> anglais dans <i>yellow</i>
	a	la voyelle courte <i>a</i>
	ā	la voyelle longue <i>a</i>
	i	la voyelle courte <i>i</i>
	ī	la voyelle longue <i>i</i>
	u	la voyelle courte <i>ou</i>
	ū	la voyelle longue <i>ou</i>

NOTE DE L'ÉDITEUR

QUELQUES TRAITES DISTINCTIFS DE L'ISLAM est un discours prononcé par feu Ḥaḍrat Mirzā Ṭāhir Aḥmad^{rta} (quatrième calife de la Communauté Islamique Aḥmadiyya) à Canberra en Australie. L'auteur affirme que l'Islam est la seule religion à reconnaître que Dieu a guidé toutes les nations et tous les peuples par l'entremise de prophètes et de messagers. De même, l'Islam ne se revendique guère le monopole de la vérité et embrasse tous les autres enseignements religieux en une foi universelle et complète.

Ensuite, l'auteur élucide la question cruciale des différences entre les religions en ajoutant que le même Dieu ne peut être source d'enseignements contradictoires. Si divergences il y a, c'est la conséquence de l'ingérence de l'homme.

L'universalité et la pérennité de l'Islam repose sur l'intégrité du texte coranique. Dieu Lui-même S'est porté garant de la protection du Livre sacré ; d'une part le texte du Coran est préservé dans la mémoire de milliers de musulmans et d'autre part l'esprit de ce texte est garanti par l'envoi de réformateurs de la part de Dieu.

L'Islam se démarque aussi des autres religions par son traitement de chaque aspect de l'existence de l'homme, qu'il soit d'ordre physique, moral, politique, économique ou spirituel.

En outre, la nature unificatrice et conciliatrice de l'Islam répond parfaitement aux exigences des relations humaines de notre époque.

L'éditeur.

© Islam International Publications Ltd.

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ
وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ¹

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ﴿١﴾ الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٢﴾ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ﴿٣﴾ مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ
﴿٤﴾ إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ ﴿٥﴾ أَهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ ﴿٦﴾ صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ
الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ²

Aucun monopole de la vérité :

En entamant le sujet des traits caractéristiques de l'Islam, le premier et le plus agréable [que l'on trouve] est son désaveu le plus cher, à savoir que l'Islam ne détient pas le monopole de la vérité et qu'il n'est pas la seule religion authentique. Il ne clame pas non plus que les Arabes furent les seuls récipiendaires de l'amour de Dieu. L'Islam est la seule religion qui rejette entièrement la notion que la vérité est l'apanage d'une religion, d'une race ou d'un peuple quelconque. Il déclare que la direction divine est un don universel qui a

¹ Note de l'Éditeur : J'atteste que nul n'est digne d'être adoré excepté Allah. Il est unique et n'a pas d'associé. Et j'atteste que Muḥammad^{saw} est Son serviteur et messenger.

² N. d. l'Éd. : Toutes les louanges appartiennent à Allah, Seigneur de tous les mondes. Le Gracieux, le Miséricordieux. Maître du Jour du Jugement. C'est Toi seul que nous adorons, et c'est Toi seul que nous supplions de nous venir en aide. Guide-nous sur le droit chemin – le chemin de ceux à qui Tu as accordé Tes faveurs, pas celui de ceux qui se sont attiré Ton courroux, ni de ceux qui se sont égarés. (Le Saint Coran, chapitre 1, versets 1 à 7)

soutenu l'humanité toute entière à travers les âges. Le Coran nous apprend qu'il n'y a pas eu de race ou de peuple qui n'ait été béni par cette direction, et qu'il n'y a pas un seul endroit de la terre, un seul peuple qui n'ait reçu la visite de Prophètes ou de Messagers de Dieu.³ À l'inverse de cette notion islamique au sujet de la manifestation de la grâce divine en faveur de toute l'humanité, il est frappant de constater qu'aucune écriture sainte ne confirme ni ne mentionne la possibilité que d'autres peuples ou nations aient pu recevoir la lumière ou la direction de Dieu à un stade quelconque de l'histoire. En effet, la vérité et la validité d'une religion locale ou régionale ont été souvent accentuées à outrance et la véracité des autres religions a été tellement ignorée que l'on pourrait croire que Dieu était la chasse gardée d'une seule religion, d'un seul peuple ou d'une seule race à l'exclusion de tous les autres habitants de la terre. Comme quoi le soleil de la vérité se leva et se coucha dans l'horizon restreint de ce peuple à l'exclusion du reste du monde, qui, on dirait, aurait été abandonné et condamné aux ténèbres éternelles. Par exemple, la Bible ne présente que le Dieu d'Israël, et répète souvent : 'Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël.'⁴ Elle ne confirme pas, même en passant, la vérité de la révélation divine à d'autres régions, à d'autres peuples. La croyance juive, à l'effet que tous les prophètes israélites furent envoyés

³ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 35, verset 25

⁴ N. d. l'Éd. : La Bible, I Chroniques 16: 36

uniquement aux tribus d'Israël, est conforme au plan et au message biblique. Jésus^{as} aussi avait déclaré qu'il avait pour seul but de guider les tribus d'Israël et il avait affirmé : 'Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël'.⁵ Et il réprimanda ses disciples en ces mots : 'Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux.'⁶

De même, la religion hindoue voue ses Livres à ceux d'une caste haute. Il est dit : 'Si par hasard quelqu'un d'une caste inférieure entend réciter un texte des Védas, le Roi doit lui sceller les oreilles avec de la cire ou du plomb fondu. S'il récite une partie de l'Écriture, on doit lui arracher la langue ; et s'il réussit à lire les Védas, on doit lui dépecer le corps en morceaux.'⁷ Même si nous ignorons ces ordres drastiques ou si nous voulons en atténuer les rigueurs, le fait demeure que les Écritures saintes des diverses religions ne reconnaissent pas, même de loin, la vérité des religions d'autres pays ou d'autres peuples. La question qui nous vient à l'esprit est que si toutes ces religions étaient vraies, où est la sagesse de présenter Dieu en des termes si restreints et limités ? Le Coran résout pour nous ce dilemme. Il affirme qu'avant la révélation du Coran et l'avènement du Saint Prophète Muḥammad^{saw}, Dieu envoya Ses messagers à chaque peuple

⁵ N. d. l'Éd. : La Bible, Matthieu 15: 24

⁶ N. d. l'Éd. : La Bible, Matthieu 7: 6

⁷ N. d. l'Éd. : Gautama Smriti 12

et dans chaque partie du globe. Néanmoins, leurs sphères étaient restreintes et leurs missions temporaires. Car l'homme n'avait pas encore atteint le stade de la civilisation et du développement où l'envoi d'un messenger universel porteur d'un message universel deviendrait nécessaire.

Une religion universelle

Les premières paroles du Saint Coran louent le Pourvoyeur de tous les mondes et ses tout derniers passages nous recommandent d'implorer la protection du Seigneur de l'humanité. Ainsi, les premiers comme les derniers mots du Saint Coran nous présentent un concept universel et non pas le Dieu des Arabes ou des musulmans. En vérité, personne avant le Saint Prophète^{saw} n'avait fait signe à l'humanité toute entière et aucun livre avant le Saint Coran ne s'était adressé au monde entier. Une telle déclaration fut faite pour la première fois en faveur du Saint Prophète^{saw} de l'Islam en ces termes :

'Et nous ne t'avons envoyé que comme porteur de bonnes nouvelles et comme un avertisseur à toute l'humanité.'⁸

Dis : 'O hommes, en vérité, je suis auprès de vous tous un Messenger....'⁹

⁸ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 34, verset 29

⁹ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 7, verset 159

Lorsque le Coran se décrit comme *un message pour le monde entier*¹⁰ il se présente comme le guide auquel est lié le développement et le progrès véritable de l'humanité.

Le Coran s'est décrit comme le 'Vérificateur' des autres Livres et les musulmans sont enjoins à croire en tous les autres Prophètes^{as} de la même manière qu'ils croient en leur Prophète^{saw}. Notre foi nous empêche de faire des distinctions entre eux, encore moins de croire en certains et d'en rejeter d'autres. Le Coran dit : 'Nous *tous* croyons en Allah, et en Ses anges, et en Ses Livres et en ses Messagers *et nous* disons : Nous ne faisons aucune distinction entre aucun de Ses Messagers.'¹¹ Il serait intéressant de savoir si l'universalité est en soi un trait désirable et pourquoi l'Islam y a attaché une telle importance. Dès que l'Islam a annoncé l'unité de l'humanité, le progrès vers une telle unité s'est fait à un rythme de plus en plus accéléré dans tous les domaines. Un exemple de ce progrès est l'établissement d'institutions et de fédérations internationales. En effet, ce sont des étapes dans le chemin long et tortueux vers l'unité de toute l'humanité. Ainsi, le besoin tant ressenti par l'homme cultivé et civilisé de nos jours avait déjà été satisfait par l'implantation de la graine de sa solution dans le message de l'Islam 1400 ans de cela. Aujourd'hui, le développement rapide des moyens de

¹⁰ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 81, verset 28

¹¹ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 2, verset 286

transport et de communication a donné un nouvel élan à la marche vers l'unité entre peuples et nations.

La réalité des différences et contradictions entre les religions

Une question se pose ici, à savoir : si toutes les religions ont été fondées par des Messagers de Dieu, alors pourquoi autant de différences entre leurs enseignements ? Le même Dieu a-t-Il envoyé des messages différents ? Seul l'Islam répond à cette question et cela constitue aussi un trait caractéristique de cette religion. L'Islam soutient que les différences entre religions sont dues à deux facteurs principaux : d'abord les conditions différentes requéraient des injonctions et des règlements différents ; ainsi le Dieu Omniscient et Très-Sage a prévu des directives pour des périodes, des régions et des peuples différents et ce selon leurs besoins respectifs.

Deuxièmement, les préceptes de ces religions s'étiolèrent sous les effets du temps et ne purent préserver leur cachet originel. Dans certains cas, les adhérents eux-mêmes y introduisirent des innovations et y apportèrent des modifications afin de pallier les changements. Ainsi, leurs livres sacrés ont été interpolés à cette fin. Évidemment, cette dénaturation du message divin nécessita finalement d'autres directives de la source originelle. Dieu dit dans le Coran :

Ils déplacent les mots de leurs contextes propres et ont oublié une *bonne* partie de Nos exhortations.¹²

Si nous examinons l'histoire des différences entre les diverses religions à la lumière des principes énoncés par le Coran, nous constaterons que ces différences s'amenuisent à mesure que nous nous approchons de la source. Par exemple, si nous nous limitons la comparaison entre l'Islam et le Christianisme à une étude de la vie de Jésus^{as} et aux quatre évangiles de la Bible, nous constaterons que les différences sont mineures entre les enseignements fondamentaux de la Bible et du Coran. Mais à mesure que nous avançons dans les méandres du temps le fossé s'élargit au point de devenir infranchissable ; et tout cela parce que les hommes se sont mis à modifier ce qui fut révélé originellement. L'histoire des autres religions aussi révèle la même réalité fondamentale : nous constatons une forte corroboration de la notion coranique à l'effet que la direction des changements apportés par les hommes et les interpolations du message divin est toujours dans le sens suivant : à partir de l'adoration d'un Dieu unique vers celle de divinités multiples, de la réalité vers la fiction, de l'humanité vers la déification des hommes.

Le Coran nous enseigne que le moyen le plus sûr de reconnaître la vraie religion, malgré les mutilations dont elle a été la victime, est d'étudier son origine. Si cette origine révèle

¹² N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 5, verset 14

un enseignement sur l'Unicité de Dieu, sur l'adoration d'un Dieu Unique et une sympathie réelle et sincère pour tous les hommes, alors cette religion, malgré les changements qu'on y a apportés, doit être reconnue comme vraie. Les fondateurs des religions qui remplissent cette condition étaient des êtres justes et pieux, de vrais messagers de Dieu entre lesquels nous ne devons faire aucune distinction, et à la véracité desquels nous devons croire. Ils ont en commun des traits caractéristiques malgré les différences apportées par le temps et leur location géographique. Ainsi le Coran dit :

وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَاءَ وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ
وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ وَذَلِكَ دِينُ الْقَيِّمَةِ

'Et ils ne reçurent que le commandement d'adorer Allah, en étant sincères envers Lui en obéissance et en étant intègres, et d'observer la Prière et de payer la Zakāt. Et c'est là la religion *des gens* du droit chemin.'¹³

Une religion éternelle

Un autre trait caractéristique de l'Islam est qu'il proclame non seulement son caractère universel mais déclare aussi qu'il est éternel et ensuite qu'il remplit les conditions nécessaires à une telle déclaration. Par exemple, un message

¹³ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 98 verset 6

ne peut être éternel que s'il est complet et parfait sous tous rapports et garantit la vérité de son contenu. En d'autres termes, ses livres révélés doivent porter le cachet de garantie contre toute intrusion et interpolation par les hommes. En ce qui concerne les enseignements du Coran, Dieu le Tout-puissant déclare :

الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتَمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيتُ لَكُمُ الْإِسْلَامَ دِينًا

Aujourd'hui J'ai parachevé pour vous votre religion, et J'ai complété Ma faveur sur vous, et J'ai choisi pour vous l'Islam comme religion.¹⁴

La protection du Coran

Comme je l'ai déjà dit, pour qu'un enseignement puisse être éternel il ne suffit pas qu'il soit complet et parfait, il lui faut aussi la garantie qu'il sera protégé à tout jamais dans sa forme originelle. Le Coran remplit amplement cette condition fondamentale et Celui Qui l'envoya a déclaré dans un langage on ne peut plus net:

إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا الذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ

Nous avons envoyé ce livre et Nous le protégerons.¹⁵

En d'autres termes, Dieu Lui-même le protégera et ne permettra jamais qu'on touche à son texte. Une des méthodes pour préserver ce texte a été que, selon la volonté de Dieu, il y

¹⁴ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 5 verset 4

¹⁵ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 15 verset 10

a eu des centaines de milliers de personnes qui ont, à travers les siècles, appris le Coran par coeur et cette pratique continue jusqu'aujourd'hui. Et le moyen principal pour protéger l'essence et la signification de son message a été la pratique divine d'envoyer des guides et des réformateurs au cours de chaque siècle. Ce sont des chefs spirituels commissionnés par le Dieu Tout-puissant Lui-même ; et ils devaient, sous direction divine, résoudre toutes les divergences et controverses qui divisaient les musulmans et, ce faisant, préserver l'esprit véritable du Saint Coran.

Il y a naturellement la question de savoir si la déclaration coranique quant à sa protection est appuyée par des preuves irréfutables. Une réponse à cette question réside dans le fait qu'un très grand nombre de chercheurs non musulmans n'ont pas pu démontrer, malgré eux, que l'on ait apporté le moindre changement au texte du Coran après le décès du Saint Prophète^{saw} de l'Islam. En effet, beaucoup sont les chercheurs non musulmans qui, après des recherches approfondies, furent obligés d'admettre que le Coran a été préservé et protégé dans sa forme originelle. À titre d'exemple, Sir William Muir dans son livre '*The Life of Muhammad*' déclare :

Nous pouvons déclarer que tout porte à croire que chaque verset est la composition même de

*Muhammad et n'a pas été falsifié...*¹⁶

*D'autre part nous avons la garantie, interne comme externe, que nous possédons le texte que Muhammad lui-même émit et utilisa.*¹⁷

Nöldeke affirme :

*Il peut y avoir des erreurs d'écriture mineures, mais le Coran d'Uthmān ne contient que des éléments authentiques quoique dans un ordre très étrange. Les efforts des érudits européens d'y trouver des interpolations subséquentes furent vains.*¹⁸

Une religion complète

La déclaration remarquable de l'Islam que les enseignements coraniques sont complets, parfaits et aptes à guider les hommes à toutes époques est appuyée, elle aussi, par la raison. Il est impossible de couvrir ce sujet dans un court laps de temps ; aussi dois-je me limiter à une brève référence à quelques principes directeurs et à quelques illustrations. Voyons d'abord comment l'Islam a réussi à satisfaire les exigences d'une société en mutation sans avoir à modifier ses enseignements. Le pragmatisme de l'Islam à ce sujet est fascinant et je vais vous en donner quelques exemples.

¹⁶ N. d. l'Éd. : 'The Life of Muhammad' page xxviii

¹⁷ N. d. l'Éd. : *ibid.* page xxvii

¹⁸ N. d. l'Éd. : Encyclopedia Britannica, 9^e édition, sous Qur'an

1. L'Islam se contente d'énoncer les principes fondamentaux ; il se retient de formuler des détails qui subiront irrémédiablement des changements afin de satisfaire aux circonstances et aux exigences d'une époque en mutation.
2. L'Islam est pleinement conscient de l'évolution intellectuelle, sociale et politique de l'homme ; ses enseignements peuvent faire face à toutes situations possibles. Il est sensible au fait que des changements et des développements ont toujours lieu dans les nations ; mais il reconnaît aussi que ces nations ne sont pas à pied d'égalité dans leur développement à quelque moment donné dans l'histoire. À titre d'exemple, il est possible qu'une région de la terre soit habitée par des gens qui vivent encore à l'âge de pierre ou que des peuples ou des tribus soient en retard de mille ans dans leur développement quoiqu'ils soient nos contemporains. Leurs conditions intellectuelles, sociales et politiques peuvent appartenir à une époque très arriérée. Je suis convaincu que ce serait pure folie que de vouloir imposer les idéologies modernes de la politique aux aborigènes d'Australie ou aux pygmées du Congo.
3. L'Islam est une religion conforme à la nature humaine qui pourvoit à tous ses besoins ; ses

enseignements n'ont pas besoin d'être amendés, à moins que la nature humaine ne subisse un changement fondamental, possibilité que nous pouvons écarter sans hésitation.

Ce sont là quelques facettes des enseignements de l'islam et je vais m'expliquer davantage pour que ma thèse soit mieux comprise.

Zakāt contre intérêt

L'islam condamne l'intérêt sous toutes ses formes et recommande fortement qu'il soit aboli. Pour le remplacer et faire marcher l'économie il suggère la *Zakāt*. Évidemment, je ne pourrai pas élaborer sur ce sujet en raison du peu de temps que j'ai à ma disposition ; aussi vais-je vous parler de la méthode adoptée par le Coran pour présenter l'essence de ses enseignements dans ce domaine important. La *Zakāt* est un système de taxation du capital appliqué sur les riches. Les exigences de l'État mises à part, cette taxe est désignée pour aider les pauvres. En d'autres termes, ce système satisfait non seulement les besoins de l'État, mais garantit en même temps les exigences sociales. Le principe de base a été formulé et ceux qui ont le discernement et la perspicacité nécessaires n'ont qu'à établir les détails conformément aux conditions prévalentes dans un contexte particulier à une époque donnée.

Le Coran stipule qu'il y a une part pour les démunis dans les biens de ceux qui possèdent plus qu'il ne leur faut pour leurs besoins essentiels. Ceci montre que la société et le pays ont l'obligation de pourvoir aux nécessités essentielles des démunis ; et les responsables d'une telle obligation sont ceux qui ont un excédent de revenu après avoir satisfait leurs besoins essentiels. Et il échoit à l'État d'établir la façon de faire opérer le système équitablement et de s'assurer que le but visé soit atteint.

Quel système politique à adopter ?

Une autre question d'importance majeure et internationale qui nous confronte est de trouver le système de gouvernement qui convient à une région ou à un pays. Là aussi les principes directeurs de l'Islam sont si judicieux, probants et flexibles que leur justesse et leur pragmatisme sautent aux yeux. Une forme particulière de gouvernance n'est appropriée que si elle a été mise en pratique dans conditions spécifiques ; et il serait absurde de penser qu'un système politique particulier peut satisfaire aux besoins de chaque peuple à toute époque. Et c'est pour cette raison que l'Islam n'a pas spécifié une forme particulière de gouvernance. Il ne recommande ni la démocratie ni le socialisme, ni la monarchie ni la dictature. Au lieu de s'attarder sur les types de régime à mettre en place, l'Islam énonce le principe directeur selon lequel les affaires gouvernementales ou

politiques doivent être conduites. Il impose une condition : quel que soit le régime, il doit toujours remplir ses obligations avec justice, équité, sympathie et doit respecter et maintenir les droits fondamentaux de l'homme. Ainsi, au lieu de mettre l'emphase sur la première partie de la définition généralement acceptée de la démocratie, à savoir, le gouvernement par le peuple, l'Islam met l'emphase sur ceci : quelle que soit la forme du gouvernement, elle doit, en toutes circonstances, être toujours pour le peuple. Lorsque la démocratie est citée parmi les autres systèmes de gouvernement, l'emphase réelle est mise sur ses mérites. Il fait toutefois remarquer que cette démocratie ne doit pas être un trompe-l'oeil ; ceux qui élisent leurs dirigeants doivent être compétents, honnêtes et mus par le désir sincère d'élire uniquement ceux qui sont vraiment capables d'accomplir la tâche qui les attend. Le Coran a fait de ce principe une condition *sine qua non* à l'élection des représentants. Il dit :

إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُكُمْ أَنْ تُؤَدُّوا الْأَمَانَاتِ إِلَىٰ أَهْلِهَا وَإِذَا حَكَمْتُمْ بَيْنَ النَّاسِ أَنْ تَحْكُمُوا

بِالْعَدْلِ

‘En vérité, Allah vous commande de céder les charges à qui de droit et quand vous jugez entre les hommes de juger avec justice.’¹⁹

¹⁹ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 4, verset 59

Et puis, quel que soit le gouvernement qui arrive au pouvoir, il est tenu d'agir avec justice, sans aucune discrimination de race, de couleur ou de religion.

Maintenant je vais vous donner un résumé des règlements qui émanent des principes de base que le Coran énonce à propos d'une forme quelconque de gouvernance.

1. Un État est tenu de protéger l'honneur, la vie et les biens de son peuple : *'En vérité, Allah vous commande de céder les charges à qui de droit...'*²⁰
2. Un dirigeant doit toujours agir avec justice entre les individus et les peuples : *'.....et quand vous jugez entre les hommes de juger avec justice...'*²¹
3. Les affaires nationales doivent être réglées au moyen de la consultation : *'...et [ceux] dont les affaires sont [décidées] à travers des consultations mutuelles...'*²²
4. L'État doit prendre des dispositions afin de pourvoir aux besoins essentiels de la population, c'est-à-dire, lui donner à manger, le vêtir et lui donner un abri : *'Il est [décidé] pour toi que tu n'y seras pas affamé et tu n'y seras pas nu non plus. Et tu n'y seras pas*

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 42, verset 39

*assoiffé et tu n'y seras pas non plus exposé [à l'ardeur du] soleil.'*²³

5. Les gens doivent vivre dans un environnement paisible et sécurisant ; leurs vies, leurs biens et leur honneur doivent être protégés : *'Et quand il est au pouvoir il parcourt le pays pour y créer désordre et confusion et détruire les récoltes et les populations ; et Allah n'aime pas le désordre.'*²⁴
6. Le système économique doit être équitable et géré sainement.²⁵
7. Le système sanitaire et la santé doivent être organisés.²⁶
8. La liberté religieuse doit être absolue : *'...Il ne doit pas y avoir de contrainte dans la religion.'*²⁷
9. Un peuple vaincu doit être traité équitablement : *'...Et ne laissez pas l'hostilité d'un peuple vous inciter à agir autrement qu'avec justice. Soyez [toujours] équitables, car l'équité est plus près de la piété...'*²⁸
10. Les prisonniers de guerre doivent être traités avec compassion : *'Il ne sied pas à un Prophète qu'il ait*

²³ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 20, versets 119 et 120

²⁴ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 2, verset 206

²⁵ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 16, verset 91

²⁶ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 16, verset 91 ; chapitre 6, verset 143 ; chapitre 2, verset 169

²⁷ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 2, verset 257

²⁸ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 5, verset 9

*des captifs avant qu'il n'ait pris part à une bataille régulière dans le pays.'*²⁹

*'Ensuite, plus tard, [relâchez-les] soit comme une faveur soit [contre une] rançon – jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux. C'est [là l'ordonnance].'*³⁰

11. Les traités et les alliances doivent être toujours honorés. *'Et remplissez le pacte d'Allah quand vous aurez fait [un pacte] ; et ne violez pas les serments....'*³¹

12. On ne doit pas forcer les faibles à accepter les traités iniques.³²

13. Les citoyens musulmans d'un pays doivent obéir au gouvernement en place. La seule exception à cette règle est le cas où le gouvernement se dresse ouvertement contre et interdit le pratique des devoirs et des obligations religieux : *'Obéissez à Allah et obéissez à [Son] Messenger et à ceux qui sont en autorité parmi vous....'*³³

14. S'il y a des divergences avec le gouvernement, alors qu'elles soient réglées à la lumière des principes énoncés dans le Coran et par le Saint Prophète^{saw}. En aucun cas l'on ne doit être mû par des motifs

²⁹ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 8, verset 68

³⁰ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 47, verset 5

³¹ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 16, verset 92

³² N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 16, verset 93

³³ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 4, verset 60

égoïstes : ‘..et si vous êtes en litige sur n’importe quelle question, référez-la à Allah et à [Son] Messenger...’³⁴

15. Le peuple est enjoint d’aider les autorités en soutenant des projets qui visent à promouvoir le bien-être général. Il leur est défendu de lancer des mouvements de non coopération : ‘*Et entraidez-vous en intégrité et en piété, mais ne vous aidez pas mutuellement en péché et en transgression.*’³⁵
16. De même, le gouvernement est tenu de participer dans les entreprises bienfaitantes des individus, par exemple, des collectivités et de ne pas faire obstacle à de tels efforts.
17. Une nation puissante est tenue de s’abstenir de toute forme d’agression contre un autre pays. Le recours aux armes est uniquement permis en cas de légitime défense : ‘*La permission [de se battre] est accordé à ceux contre qui la guerre est faite....*’³⁶

Le concept islamique de la justice

Laissez-moi vous présenter quelques principes islamiques importants qui méritent notre attention dans le contexte actuel. Le premier a trait à l’enseignement de l’Islam sur l’équité et la justice. Les autres religions ne présentent pas de

³⁴ *Ibid.*

³⁵ N. d. l’Éd. : Le Saint Coran, chapitre 5, verset 3

³⁶ N. d. l’Éd. : Le Saint Coran, chapitre 22, verset 40

directives détaillées sur l'application de la justice et de l'équité ; et même si elles en évoquent, leurs consignes ne sont plus pertinentes de nos jours. En effet, certaines de ces directives sont en conflit direct avec l'intellect et la sensibilité de notre époque ; les seules conclusions que l'on peut tirer sont que ces enseignements ont été corrompus ou étaient destinés à être appliqués localement ou temporairement. À titre d'exemple, le judaïsme présente Dieu comme le Dieu d'Israël uniquement et exclue le reste de l'humanité ; il n'est donc pas étonnant qu'il ne traite pas, même en passant, de la question fondamentale des droits de l'homme.

Quant à l'hindouisme, il semble être ouvertement hostile non seulement aux non hindous, mais aussi à l'hindou de basse caste et réduit ainsi davantage le cercle de la compassion divine pour n'inclure qu'une section encore plus restreinte de la race humaine. L'hindouisme décrète que si un brahmane ne peut rembourser une dette à quelqu'un de caste inférieure, ce dernier n'a aucun droit d'en exiger le retour immédiat. Mais si l'hindou de caste inférieure ne peut rembourser sa dette à un brahmane, il sera contraint de travailler comme homme de labour pour le brahmane jusqu'à ce qu'il l'ait remboursée en entier. ³⁷

De même, dans le judaïsme nous ne trouvons guère mention de justice envers l'ennemi. Il dit :

³⁷ N. d. l'Éd. : Manu Smriti 8: 177

Et si votre Seigneur Dieu vous les livre et que vous les vainquez, alors vous devez les anéantir complètement ; vous ne ferez aucune alliance avec eux et vous ne leur ferez point grâce. ³⁸

À titre de comparaison, je vais citer quelques exemples d'enseignements islamiques sur les mêmes sujets. Le Coran enjoint :

1. *Et quand vous jugez entre les hommes, faites-le avec équité et justice.* ³⁹
2. *Soyez fermes dans l'application de la justice [et soyez] les témoins pour Allah, quand bien même ce serait contre vous-même ou [contre] vos parents ou vos proches parents.* ⁴⁰
3. *Et ne laissez pas l'hostilité d'un peuple vous inciter à agir autrement qu'avec justice. Soyez [toujours] équitables, car l'équité est plus près de la piété.* ⁴¹
4. *Et combattez pour la cause d'Allah contre ceux qui combattent contre vous, mais ne transgressez pas les limites. Assurément, Allah n'aime pas les transgresseurs.* ⁴²
5. *Et s'ils penchent vers la paix, penches-y toi aussi.* ⁴³

³⁸ N. d. l'Éd. : Deutéronome 7: 2

³⁹ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 4, verset 59

⁴⁰ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 4, verset 136

⁴¹ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 5, verset 9

⁴² N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 2, verset 191

⁴³ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 8, verset 62

L'autre exemple que je voudrais citer des enseignements éternels de l'Islam concerne la vengeance et le pardon. Lorsque nous comparons les enseignements islamiques avec ceux des autres religions, l'injonction suivante de l'Ancien Testament nous est frappante :

*Votre oeil n'aura pas de pitié ; ce sera vie pour vie,
oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main et pied
pour pied.* ⁴⁴

Un tel acharnement à se venger ne fait pas que nous étonner, cela nous attriste aussi. Mais loin de moi l'intention de critiquer les autres préceptes en citant ces exemples car, à la lumière des principes coraniques, même un recours aussi rigoureux est parfois justifié. C'est ainsi que le Coran nous aide à comprendre rationnellement les enseignements contradictoires des autres religions ; et c'est là aussi un trait exclusif de l'Islam. D'après le Coran, le recours à une vengeance absolue fut décrété afin de satisfaire aux exigences particulières d'une période spécifique. Cela était nécessaire afin de remonter le moral des israélites et pour leur permettre de revendiquer leurs droits après une longue période d'oppression et de servitude. L'asservissement avait fait d'eux des couards et ils étaient accablés par un complexe d'infériorité tenace. Promouvoir le pardon dans une telle situation n'était pas indiqué ; car cela aurait eu pour effet

⁴⁴ N. d. l'Éd. : La Bible, Exode 21, verset 24

d'enliser davantage les israélites dans leur déchéance et ne leur aurait pas insufflé la confiance et le courage nécessaires pour briser les chaînes de leur vil asservissement. Cet enseignement était donc approprié pour la situation prévalente et venait de Dieu, Le Très-Sage. D'autre part, lorsque nous étudions le Nouveau Testament, nous constatons qu'il accentue le pardon à tel point qu'il prive entièrement les israélites de leur droit à la vengeance. La raison en est que les israélites, ayant eu à pratiquer pendant une longue période l'enseignement précédent, étaient devenus des êtres sans cœur et impitoyables. Pour remédier à cette situation l'on dut suspendre pour un certain temps leur droit à la vengeance. Et c'est pour cette raison aussi que Jésus les réprimanda en ces termes :

Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil et dent pour dent. Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre toi et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. ⁴⁵

L'Islam soutient que ces deux enseignements contradictoires sont en fait complémentaires, chacun convenant à des conditions et à des situations qui prévalaient à une époque donnée ; ils ne peuvent donc se réclamer d'être universels ou

⁴⁵ N. d. l'Éd. : Le Nouveau Testament, Matthieu chapitre 5, versets 38 à 40

intemporels. Et l'on comprend parfaitement cela, car l'homme passait encore par les premiers stades de son développement et n'avait pas atteint celui où il pouvait recevoir une loi finale et universelle. Nous croyons que l'Islam est cette loi finale et qu'il présente un enseignement qui n'est pas sujet à l'influence du temps ou de l'endroit où il se trouve. À titre d'exemple, à propos des enseignements précités, le Saint Coran déclare :

Le paiement d'un préjudice est une sanction proportionnelle ; mais celui qui pardonne et [par là] apporte une réforme, sa récompense est auprès d'Allah. Assurément, Il n'aime pas les injustes. ⁴⁶

Ainsi l'Islam réunit les meilleurs points des deux enseignements antécédents, tout en y ajoutant la condition vitale que le pardon est recommandable. Mais l'objectif principal du pardon est la réforme de la conduite du coupable. Si cette réforme ne se fait pas, le châtement devient nécessaire. Toutefois, la punition doit être proportionnelle au mal commis. Un enseignement pareil est tout à fait compatible avec la nature humaine et il est aussi efficace qu'il l'avait été quatorze siècles de cela.

D'autres traits distinctifs

Les mérites de l'Islam couvrent un vaste sujet. Je n'ai évoqué que certains aspects que j'ai choisis pour cette allocution. Le

⁴⁶ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran, chapitre 42, verset 41

temps ne me permet que de faire allusion, en passant, à d'autres que je ne voudrais pas passer sous silence.

1. L'Islam soutient que Dieu est le Créateur et il présente Son Unicité en des termes tout à fait simples, faciles à comprendre et pouvant attirer à la fois le rustre comme l'intellectuel. Il décrit Dieu comme étant un Être parfait, la Source de toutes perfections, sans faiblesses aucunes. Il est un Dieu Vivant, Qui Se manifeste partout, Qui aime Sa création et Qui répond à leurs supplications. Aucun de Ses attributs n'est en suspens ; aussi communique-t-Il avec l'homme comme autrefois, et Il n'a pas fermé les voies qui mènent à Lui directement.
2. L'Islam prône qu'il n'y a aucune contradiction entre La parole de Dieu et Ses oeuvres. En cela, il nous libère de l'antagonisme traditionnel qui règne entre la science et la religion. Il ne contraint pas l'homme à croire en tout autre chose que les lois de la nature qu'Il a Lui-même édictées. Il nous pousse à méditer sur la Nature et nous recommande d'en faire bon usage, car tout a été créé pour le bienfait de l'homme.
3. L'Islam ne fait pas de déclarations stériles, ni ne nous force-t-il à croire en ce que nous ne pouvons comprendre. Il étaye ses enseignements par le

raisonnement et par des explications, satisfaisant ainsi l'esprit et l'âme.

4. L'Islam n'est point fondé sur des mythes ou des légendes. Il invite tout le monde à faire sa propre expérience et soutient que l'on peut toujours vérifier la vérité sous une forme ou une autre.
5. Le Livre révélé de l'Islam est unique en son genre, se distinguant de ceux des autres religions. Malgré leurs efforts concertés à travers les siècles, ses adversaires n'ont pu produire l'équivalent de ce Livre merveilleux, n'en serait-ce qu'une partie infime. Son mérite ne gît pas uniquement dans sa perfection littéraire hors pair, mais aussi dans la simplicité et l'ampleur de ses enseignements. Il se réclame d'être la meilleure des instructions, déclaration faite par aucun autre Livre révélé.
6. Le Coran affirme qu'il réunit les meilleurs aspects des écritures précédentes et qu'il contient tous les préceptes permanents et détaillés. Il affirme :

...Dans lesquelles se trouvent les commandements durables. ⁴⁷

⁴⁷ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran chapitre 98, verset 4

Ceci est en vérité ce qui est enseigné dans les Écritures antérieures, les Écritures d'Abraham et de Moïse. ⁴⁸

7. Une autre distinction de l'Islam est que son Livre révélé est écrit dans une langue vivante. N'est-il pas singulier que les langues des autres Livres révélés soient aujourd'hui mortes ou désuètes ? Un Livre vivant, il nous semble, se devait d'être écrit dans une langue vivante et durable.
8. Une autre distinction de l'Islam est que son Prophète^{saw} est passé par toutes les expériences humaines imaginables. Il commença sa vie comme un orphelin pauvre et la termina comme le chef incontesté de son peuple. Le déroulement de sa vie a été noté dans les moindres détails et révèle une foi inébranlable en Dieu et des sacrifices constants dans sa Voie. Il mena une existence remplie et fertile en événements ; et il a laissé un exemple parfait de conduite dans tous les domaines de la vie. Il devait en être ainsi, car il était la personnification des préceptes coraniques. Son exemple personnel est une lumière qui éclairera l'humanité à tout jamais ; un rôle qu'aucun autre prophète n'a rempli.

⁴⁸ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran chapitre 87, versets 19 et 20

9. Un autre trait distinctif de l'Islam est l'accomplissement de ses prophéties au cours des siècles passés. Ceci a renforcé la foi de ses adhérents en l'existence d'un Dieu Omniscient et Vivant. Ce phénomène continue jusqu'aujourd'hui, comme le démontre la découverte récente du corps momifié du Pharaon⁴⁹ qui avait chassé Moïse et son peuple de l'Égypte. Un autre exemple est la prophétie coranique au sujet du développement de nouveaux moyens de destruction, où le feu serait enfermé dans des particules infinitésimales qui s'étireraient avant d'exploser avec une puissance à pulvériser les montagnes.
10. Une autre distinction de l'Islam est que lorsqu'il parle de l'Au-delà et de la vie après la mort, il fait des prophéties sur des événements à venir dans le monde et dont l'accomplissement renforce la foi de ses adhérents dans la vie future.
11. L'Islam se distingue des autres religions en ce qu'il nous fournit un code de conduite complet dans le domaine des relations humaines, tant individuelles que collectives ou internationales. Ces directives embrassent toutes les situations imaginables ; y

⁴⁹ N. d. l'Éd. : La préservation du corps de Pharaon est mentionnée dans le Coran, mais l'on n'en trouve mot dans la Bible.

compris les relations entre vieux et jeunes, patrons et employés, les membres d'une même famille, entre amis et partenaires, voire entre adversaires. Ces règlements et ces principes sont vraiment universels et ont fait leur preuve.

12. L'Islam proclame que les hommes sont tous égaux, quelles que soient leurs différences de caste, de croyance ou d'origine. Le seul critère pour être honoré est la droiture et non la naissance, la richesse ou la couleur de peau. Le Coran affirme :

إِنَّ أَكْرَمَكُمْ عِنْدَ اللَّهِ أَتَقَىٰكُمْ

*'...En vérité, le plus honorable d'entre vous aux yeux d'Allah est celui qui est le plus juste parmi vous...'*⁵⁰

وَمَنْ عَمِلَ صَالِحًا مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنْثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُولَٰئِكَ
يَدْخُلُونَ الْجَنَّةَ يُرْزَقُونَ فِيهَا بِغَيْرِ حِسَابٍ

*Quiconque fait le bien, qu'il soit homme ou femme, et est croyant – ceux-ci entreront au Jardin ; ils y recevront une provision sans limite.*⁵¹

13. L'Islam définit le bien et le mal d'une façon qui le distingue des autres religions. Il ne condamne pas les penchants naturels de l'homme. L'Islam nous exhorte

⁵⁰ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran chapitre 49, verset 14

⁵¹ N. d. l'Éd. : Le Saint Coran chapitre 40, verset 41

à contrôler nos penchants naturels et nous enseigne comment les canaliser afin de les rendre utiles et bénéfiques à la société.

14. Non seulement l'islam accorde aux femmes le droit à l'héritage, mais il leur donne des droits égaux aux hommes, sans néanmoins négliger leur anatomie particulière qui les rend responsables par rapport à la mise au monde et l'éducation des enfants.

Une religion de paix

En terminant, je veux donner à tous ceux qui sont en quête de paix la bonne nouvelle que d'entre toutes les religions seul l'islam garantit la paix dans tous les domaines et à tous les niveaux : individuels, sociaux, économiques, nationaux et supranationaux. Seul l'islam porte un nom qui signifie littéralement « paix ». Celui qui devient musulman entre d'une part dans un havre de paix et d'autre part est source de paix pour les autres. Il évite toute action qui puisse conduire à l'iniquité et au désordre. Le Saint Prophète^{saw} a déclaré : 'Le musulman est celui dont la parole et l'action ne font du tort à personne'.⁵² Le sermon qu'il prononça peu de temps avant sa mort, après avoir accompli le pèlerinage d'adieu, est une chartre de paix pour l'humanité toute entière. L'islam promeut la paix non seulement entre les hommes, mais aussi entre l'homme et son Créateur. D'une part la société est à

⁵² N. d. l'Éd. : Bukhārī, Kitāb-ul-Īmān

l'abri de toutes paroles et actions malveillantes de la part d'un musulman, et d'autre part ce dernier se retrouve à l'abri du courroux de Dieu, qui est la conséquence de transgressions. Ainsi la paix que le musulman a acquis ici bas l'accompagne dans l'Au-delà.

Si les nations du monde mettent en pratique les préceptes coraniques, elles s'éloigneront complètement du spectre de la guerre et de la destruction. L'Islam est une religion vivante ; il affirme pouvoir établir la communion entre l'homme et Dieu tout comme il en fut le cas dans le passé. L'Islam ne considère pas la révélation et la communion avec Dieu comme des choses du passé ; il croit que les avenues du bonheur spirituel sur lesquelles avaient marché Noé^{as}, Abraham^{as}, Moïse^{as}, Jésus^{as} et surtout le Prophète^{saw} de l'Islam sont toujours ouvertes et font signe à ceux qui désirent communier avec Dieu.

La Communauté Aḥmadiyya

La Communauté Aḥmadiyya en Islam croit en l'accomplissement de ces déclarations en la personne de son Fondateur, Ḥaḍrat Mirzā Ghulām Aḥmad^{as}, qui naquit en 1835 à Qadian, un village du Pendjab en Inde. Par la grâce divine, il prit la voie de la piété et de la droiture ; et en suivant à la lettre les préceptes de l'Islam, reçut le privilège de la communion avec le Tout-Puissant. Il reçut des révélations

de Dieu qui furent à l'origine de ses grandes prophéties qui continuent à se réaliser inéluctablement même après sa mort.

En 1889 il fonda la communauté Aḥmadiyya sous direction divine et il quitta ce monde en 1908, laissant derrière lui une communauté dynamique et dévouée au nombre de plusieurs centaines de milliers de disciples. Sa mission continue et la communauté a toujours eu pour chefs des califes élus.

En parlant de sa mission, le fondateur de notre communauté a dit :

J'ai été envoyé pour démontrer que l'Islam est la seule foi vivante. Et j'ai été béni de pouvoirs spirituels qui rendent impuissants les adeptes d'autres religions, ainsi que ceux qui parmi nous sont aveugles spirituellement. Je peux démontrer à tout adversaire que le Coran est un miracle en raison de ses enseignements, de sa science rayonnante, de sa perspicacité profonde et délicate et de sa parfaite éloquence. Il dépasse de très loin les miracles de Moïse^{as} et de Jésus^{as}.⁵³

Il continue en ces termes :

Je suis la lumière de ces ténèbres ; ceux qui me suivront seront sauvés des embûches que le Malin sème pour les gens qui préfèrent marcher dans les

⁵³ N. d. l'Éd. : Anjām-i-Ātham, Rūḥānī Khazā'in, vol. 11 p. 345 et 346

ténèbres. J'ai été envoyé par Dieu, afin de diriger les gens avec humilité et douceur vers le vrai Dieu et de rétablir le précepte de la décence dans l'Islam. Dieu m'a pourvu de signes divins à l'intention de ceux qui cherchent la vérité. ⁵⁴

Je termine mon allocution par une autre citation des écrits du fondateur de la communauté Aḥmadiyya, citation qui est un appel à l'humanité toute entière:

Le miroir qui rend visible l'Être Suprême, n'est autre que l'entretien avec Dieu..... Que celui dont l'âme cherche la vérité se lève et se mette en quête ! Je le vous dis en toute franchise : si les âmes étaient réellement avides de chercher Dieu et si les cœurs étaient réellement assoiffés, alors, sans aucun doute les gens chercheraient cette voie. Comment peut-on découvrir cette voie et comment peut-on soulever le voile ? Je vous assure, vous les chercheurs, que seul l'Islam vous donne la bonne nouvelle que cette voie est ouverte. Les autres peuples ont depuis fort longtemps fermé la porte de la révélation. Cependant soyez-en sûrs, cette porte n'a pas été fermée par Dieu Lui-même ; mais ce sont les hommes qui ont inventé cette excuse parce qu'ils n'ont pas réussi à l'atteindre. Soyez assurés,

⁵⁴ N. d. l'Éd. : Jésus en Inde, Rūḥānī Khazā'in, vol. 15 p. 13

que comme il est impossible de voir sans yeux, d'entendre sans oreilles et de parler sans langue, de même, il est impossible de voir la face du Bien-Aimé sans l'aide du Saint Coran. Je ne suis plus jeune, je dirai même que je suis à un âge fort avancé ; mais je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui aurait bu de cette coupe de connaissance tangible ailleurs que de cette sainte source. ⁵⁵

Sans aucun doute, cet appel est un message vivifiant pour toute âme qui aspire à la vérité réelle.

⁵⁵ N. d. l'Éd. : La philosophie des enseignements de l'islam, Rūḥānī Khazā'in, vol. 10 p. 442 à 443

INDEX

A

Aborigènes, 12
Aḥmadiyya, l', 31

B

Bible, la
 comparaison avec le Coran, 7
Brahmane, 20

C

Christianisme, le
 comparaison entre – et l'Islam, 7
Consultation, la, 16
Coran, le Saint
 comparaison entre – et la Bible, 7
 écrit dans une langue vivante, 27
 élucide les enseignements
 religieux, 22
 impossible de communier avec
 Dieu sans –, 34
 le vérificateur des autres livres, 5
 mémorisation, 10
 présente un concept universel, 4
 protégé des interpolations, 9
 réunit les enseignements
 précédents, 26

D

Démocratie, la 14, 15
Dictature, la 14

Dieu

 communique avec l'homme, 25
 l'unicité de –, 8

E

Équité, l'. Voir Justice, la
État, l'
 divergences avec –, 18
 doit pourvoir aux besoins
 essentiels, 16

 l'obéissance à –, 18

G

Gouvernement, le *Voir État, l'*
Guerre, la
 en cas de légitime défense, 19

H

Ḥaḍrat Mirzā Ghulām
 Aḥmad^{as}, 31
Hindouisme, l'
 le concept de la justice dans –, 20
 – privilégie les castes hautes, 3

I

Innovations
 dans les religions, 6
Intérêt, l'
 condamné par l'Islam, 13
Islam, l'
 – n'est pas la seule vraie religion,
 1
 affirme que les hommes sont tous
 égaux, 29
 conforme à la nature humaine, 12
 – et la femme, 30
 les prophéties de –, 28
 – ne se fonde pas sur des mythes,
 26
 – promeut la communion avec
 Dieu, 31
 religion éternelle et universelle, 4,
 8
 religion pragmatique, 11
 signifie 'paix', 30

Israël

 le Dieu d'–, 2

J

Jésus^{as}
 envoyé uniquement aux enfants
 d'Israël, 3

Judaïsme, le
présente le Dieu d'Israël, 20
Justice, la
concept coranique sur –, 21
concept de – dans le Judaïsme, 21
concept de – dans l'hindouisme,
20

L

Litiges, 19

M

Monarchie, la 14
Muhammad^(saw), le Saint
Prophète
et les expériences humaines, 27
s'adressa à toute l'humanité, 4
Muir, Sir William
déclaration à propos du Coran, 10
Musulman, le
– ne doit nuire à personne, 30
– doit accepter tous les prophètes,
5

N

Nature, la
et la parole de Dieu, 26
Nöldeke
déclaration à propos du Coran, 11

P

Pardon, le
selon le Coran, 24
selon le Nouveau Testament, 23
Peuples
tous les – reçoivent la direction
divine, 2
Pharaon, 28
Politique, la
systèmes politiques, 14

Prisonniers, les
doivent être traités avec
compassion, 17
Prophètes, les
envoyés à tous les peuples, 2
pas de distinctions entre les –, 8
Prophéties coraniques, 28
Pygmées, 12

R

Réformateurs
la venue des – à chaque siècle, 10
Religions, les
comment reconnaître –, 7
pourquoi autant de différences
entre –, 6

S

Socialisme, le 14

T

Traités, les
doivent être respectés, 18

U

Universalité, l', 5

V

Védas, les 3
Vengeance, la
selon l'Ancien Testament, 22
selon le Coran, 24
selon le Nouveau Testament, 23
Vérité, la
aucune religion ne détient le
monopole de –, 1

Z

Zakāt
contre intérêt, 13